

Les copropriétés du LIORAN : Sumène (187), Griou (108), Portes du Sud (93) Liorana (47), Font d'Alagnon (37), Puy du Rocher (20), Altura (20), Remberter (17) ; Alagnon gare (32), Chavagnac (32), Cristallines (63), Elancèze (24), Flocons (14), Gravière (20), Rocher du Cerf (12), Saporta (10), Village du Haut Lioran (147 : Buron de Gardes, Font du Roy, Sagnes).

A : Monsieur le médiateur du conseil départemental,
15000 AURILLAC

Le Lioran, le 16 septembre 2013.

Monsieur le médiateur du conseil départemental,

Les différentes copropriétés du Lioran ont été préoccupées en 2012 par la perte d'attractivité de la station, surtout durant la saison estivale.

Une première lettre adressée au président du CG et aux autorités locales en septembre 2012 n'a obtenu aucune réponse.

Au cours de l'année 2012-2013, les différentes copropriétés, à l'occasion de leur assemblée générale annuelle, se sont associées à une action concernant la diminution des prestations offertes aux usagers du Lioran.

Par un courrier du 31 juillet 2013, la présidente du conseil syndical de Sumène vous a communiqué les résultats de cette pétition qui a retenu l'attention de 90% des conseils syndicaux des propriétaires d'une résidence secondaire.

A ce jour, aucun responsable n'a été attentif aux inquiétudes des propriétaires du Lioran et cette pétition est également restée sans réponse.

Or, Le LIORAN est un pôle important de l'attractivité du Cantal.

Une réunion de concertation a été organisée début décembre 2012 mais aucune suite ne lui a été donnée.

Toutefois, des initiatives ont été prises par les copropriétés pour améliorer le balisage du chemin piétons et handicapés (situé entre le village du haut Lioran et la tour Sumène) qui est utilisé par tous les vacanciers et pour faciliter le parking des automobiles au pied de la tour Sumène en réalisant un marquage au sol.

La fréquentation de notre station par les touristes a encore fortement diminué cet été.

L'agence Benet a constaté 2 fois moins de réservations de séjour qu'en 2012 et 4 fois moins qu'en 2004.

Même si la crise a fait diminuer le budget vacances des Français, elle n'est pas la seule responsable de cette désertion massive.

La participation des collectivités au budget de fonctionnement de la station s'érode dangereusement.

Cependant, de leur côté, ces collectivités territoriales perçoivent des 900 propriétaires de la station des impôts fonciers et des taxes d'habitation toujours en hausse.

En espérant que les requêtes détaillées dans la pétition seront enfin prises en considération, nous vous prions de bien vouloir agréer, Monsieur le médiateur du conseil départemental, nos respectueuses salutations.

Géraud Benet (syndic de toutes les copropriétés)

Andrée Villanueva (PCS Sumène)

PJ : texte de la pétition et courriers précédents.

Copie à : Monsieur le président du conseil départemental,
Pôle attractivité et développement du territoire.